

Les fouilles de Marloux près Mellecey (Saône-et-Loire) en 1943

Louis Armand-Calliat

▶ To cite this version:

Louis Armand-Calliat. Les fouilles de Marloux près Mellecey (Saône-et-Loire) en 1943. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1944, 2, pp.25-41. 10.3406/galia.1944.1985. hal-01918960

HAL Id: hal-01918960

https://hal.science/hal-01918960

Submitted on 26 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LES FOUILLES DE MARLOUX

près Mellecey (Saône-et-Loire) en 1943

par M. Louis Armand-Calliat

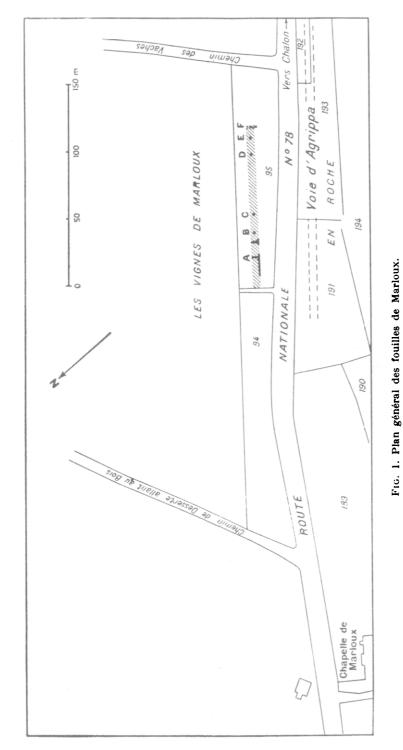
Dans le Chalonnais gallo-romain (Chalon, 1937, p. 194) et dans une communication au Comité des Travaux Historiques (Bull. archéologique, 1941, juin) on a déjà signalé brièvement cette station située sur le territoire de la commune de Mellecey, à 8 kilomètres à l'ouest de Chalon, au bord de la voie d'Agrippa se dirigeant vers Autun. Depuis bien des années, les travaux effectués pour la culture de la vigne ramenaient à la surface du sol, près du hameau de Marloux, des débris divers, dont les plus curieux remontaient à l'époque de la Tène III. Le point précis, où ces trouvailles étaient particulièrement abondantes, se plaçait, non loin d'une forêt, à environ 250 mètres à l'est de la chapelle élevée au xve siècle sur l'emplacement d'un petit hôpital de fondation très ancienne, La Maison-Dieu, centre d'un domaine donné par les souverains carolingiens à l'abbaye de Remiremont (Mém. de la Soc. d'Histoire et d'Archéologie de Chalon, 1872, p. 115). Le site n'offre pas, pour un habitat, de position naturelle ni de défense aisée, pas même de points d'eau autres que des puits. Son seul avantage est d'être placé, sur une légère ondulation de terrain, à l'intersection de deux voies antiques, l'une étant la voie d'Agrippa reliant Chalon à Bibracte ou Autun, l'autre la « voie de pied de Mont » qui longe la côte beaunoise et chalonnaise. C'est en somme une station routière d'origine celtique. Les trouvailles fortuites ayant fait apparaître quelques éléments d'un matériel analogue à celui de Bibracte, il a semblé intéressant de fouiller le sol de Marloux, afin de connaître moins sommairement une station que ses relations constantes avec le grand oppidum éduen pouvaient rendre digne d'être étudiée.

Les travaux commencèrent dès l'hiver 1942-1943 dans la parcelle nº 95 de la section H du plan cadastral, parcelle appartenant à M. Claude Bony, cultivateur, qui opéra lui-même les fouilles sous notre surveillance constante. Les objets recueillis étaient destinés à être déposés, en sin de campagne, au Musée de Chalon ou à la mairie de Mellecey. La partie centrale du terrain, qui seule n'était pas plantée de vigne, fut ainsi remuée sur une longueur de 120 mètres et 0 m. 50 de large, à une profondeur variant de 0 m. 60 à 1 mètre, c'est-à-dire jusqu'au sol vierge, constitué par une masse compacte d'apparence sableuse, que les habitants du pays appellent le « cran ».

Dès le début, dans la partie ouest du terrain des substructions (fig. 1, A) furent mises au jour. Elles consistaient en deux murailles parallèles, perpendiculaires à la voie d'Agrippa et distantes l'une de l'autre de 11 m. 85, puis en une troisième se raccordant à angle droit, en direction de l'ouest. Ces substructions épaisses de près de 1 mètre, étaient constituées par des pierres irrégulièrement posées dans tous les sens, parfois en hérisson, très serrées cependant les unes contre les autres et réunies par un peu de mortier grossier. Le sol primitif de l'habitation, en terre battue, était à près de 1 mètre au-dessous du sol actuel. Du côté de l'ouest, un caniveau, parallèle à la route, est apparu maladroitement établi avec des pierrailles.

Dans l'intervalle des murailles, il a été recueilli une grande quantité d'amphores brisées, parfois recouvertes d'un engobe blanc. Des fragments de dolia en terre noire ou grise, décorés près du col de dessins en feuilles de fougère comme ceux qu'avait trouvés Déchelette dans les ateliers des forgerons de Bibracte et des tessons d'assiettes ornées intérieurement de dessins en creux complétaient cette céramique caractéristique de l'époque gauloise. En outre, des meules de moulins à bras en granit, deux fibules en bronze à ressort et deux monnaies en bronze coulé, imitations du type massaliète au taureau, furent ramenées à la lumière, en même temps que des scories de fer, certaines grosses comme le poing et présentant un côté convexe comme si elles gardaient l'empreinte d'un fond de four de réduction. A remarquer aussi la mise au jour d'un petit morceau de bronze coulé en forme de larme, paraissant provenir d'un atelier, car il a été trouvé jadis au même lieu des « creusets de fondeur de cuivre ».

A l'extérieur, près du caniveau, on découvrit d'autres tessons de poteries gauloises, pêle-mêle avec six morceaux de vases sigillés à reliefs dont un de Lezoux avec hermès de Pan, pedum et syrinx (Vases ornés, II, p. 69, nº 413); un fond avec la marque incomplète (oni; un col en terre grise avec l'estampille en creux (1) ltna); des meules en granit; une petite dalle en schiste, deux lames de plomb et une grande quantité d'ossements d'animaux. Un fond de patère à ombilic, pièce très rare, était associé à des clous de fer, des débris de coupe à bord rabattu intérieurement, des tessons de dolia.



A, substructions; B, outils de fer, dépôt de terre noire, ossements d'animaux, poteries peintes et autres; C, poteries, clous, etc.; D, tuiles formant un dallage; E, boucle de ceinture, clous, intaille; F, pavage en dalles rouges.

Également hors de murs, mais du côté de l'est, en B, des trouvailles plus importantes nous attendaient. Ce furent, au milieu d'une masse énorme de terre noire, visqueuse, farcie d'ossements d'animaux et recouverte d'une quantité de débris de tuiles rondes ou à rebords : une hache en fer (0 m. 22) et un ciseau (0 m. 19) de même métal ; une gaine en os, de section ovale, mesurant 0 m. 045 de longueur, ornée de cercles concentriques, et présentant une ouverture rectangulaire, étroite, destinée à l'emmanchure d'une lame de fer (probablement une lame d'outil, qui tomba en poussière); les débris d'une seconde gaine semblable; deux cercles de cuivre en feuilles très minces, du diamètre d'environ 0 m. 10, qui paraissent avoir enveloppé un petit vase en bois ou un poteau, car des fibres adhéraient encore au métal; une double tige en fer (0 m. 30) qui ne semble pas être un compas ou un faisceau de broches, mais plutôt un ensemble de fiches enfoncées dans du bois ; deux clefs en fer de type gaulois ; trois clous longs de 0 m. 07 à 0 m. 12; l'aiguille d'une fibule de bronze; des tessons de vases en terre grise, ornés, semblables aux types précédement décrits; les débris de quatre vases en terre rouge, les uns ornés de rinceaux, les autres peints de zones rouges sur engobe blanc; les morceaux de plusieurs terrines avec trois pieds courts et pointus; le fond d'un vase percé de trous ronds (faisselle); le fond d'une seconde faisselle; des anses et des pointes d'amphores, notamment une anse plate portant une estampille avec lettres en reliefs, très

incomplète
$$\begin{bmatrix} 0 & 1 & --- \\ S & 1 & --- \end{bmatrix}$$
 (1).

La présence de blocs de terre calcinée, durcie et rendue rougeâtre par la flamme, montre l'existence d'un foyer. Les clous, les tiges en fer, les clefs, les tuiles peuvent, pensons-nous, provenir d'une cabane en bois recouvrant cet ensemble. Un galet en pierre dure, deux grandes dalles calcaires étaient au fond. Mais au-dessus de ce foyer présumé, à une couche moins profonde, il a été recueilli quatre tessons de poterie sigillée à reliefs et un moyen-bronze d'Hadrien.

Le tamisage des terres noires extraites de ce fond de cabane nous a permis pendant l'été, après dessiccation du dépôt, de recueillir quelques objets : un dé en os en parfait état, portant des cercles concentriques oculés ; une fibule en bronze, ciselée et estampillée NERTO...; d'autres fibules, l'une en fer, et des monnaies gauloises presque frustes.

Les travaux agricoles du printemps, puis une sécheresse prolongée qui interdisait de creuser à proximité des ceps de vigne et des arbres fruitiers, inter-

⁽¹⁾ Sans doute IVLI (i) ZOSIM (i) marque déjà relevée à Lyon (Trion) et à Wiesbaden, imprimée comme à Marloux avec Z rétrograde, sur anse plate (Allmer et Dissard, *Inscr. ant. de Lyon*, t. IV, p. 243, n° 85; C. I. L., XIII, n° 10.002, 293).

rompirent les fouilles qui reprirent pendant la première semaine de novembre.

Il fut d'abord traversé une zone parsemée de tessons gaulois et de débris romains, notamment des fragments de coupes sigillées, un fond de vase avec marque incomplète 1151VI, un cube de mosaïque en pierre blanche (1) et un morceau de porphyre vert, des tuiles à rebords. Puis au point C, on rencontra une accumulation de terre noire avec une vingtaine de grands clous; cinq disques en terre cuite; le tesson d'un sixième percé d'un trou; un anneau de bronze de la grosseur d'une bague d'homme; une fibule à ressort avec ailettes, faussée; un fragment de fibule en fer; un galet poli granitique ayant la forme d'une hachette ; un fragment de ciseau néolithique ; une boule en pierre calcaire ; deux fusaïoles en terre cuite, l'une brisée; un gros anneau en fer; de menus débris de bronze; une petite coupe gauloise d'un galbe élégant; des tessons de vases peints ; un éclat de vase en terre grise avec lignes ondulées au peigne ; des morceaux de vases grossiers faits à la main et de dolia en terre jaune à rebords plats horizontal; un fragment de vase ovoïde avec traits horizontaux faits au tour près de la gorge; trois morceaux d'une sorte d'amphore en terre presque blanche, de pâte très tendre avec anses cannelées; des pointes d'amphores; une quantité considérable d'ossements d'animaux (dents de ruminants, défenses de sanglier, grosses cornes); tuiles.

A une dizaine de mètres plus à l'est, en D, on mit au jour, à 0 m. 60 de profondeur, un sol dallé avec une dizaine de tegulæ posées à rebours, les rebords étant tournés en-dessous. Elles étaient recouvertes de cendres prouvant qu'elles avaient servi à établir un foyer. Parmi ces cendres, nous n'avons pas remarqué d'ossements humains déterminables, mais seulement, entre deux tuiles, une monnaie coupée, fruste (0 m. 018) sur la terre brûlée, qui nous incite à voir dans ce bûcher un ustrinum. Les trouvailles faites un peu plus loin, en E, semblent corroborer cette interprétation. Un objet rare et précieux y fut découvert. Il s'agit d'une boucle de ceinture gauloise en bronze (fig. 2), associée à de grands clous en fer forgé, un petit morceau de bronze oxydé, trois aiguilles de fibule, un fond de vase peint, une terrine, une accumulation de tessons de poteries grises diverses, des cendres et des pierres brutes. Il est donc probable que nous nous trouvons en présence d'une sépulture à incinération, un peu bouleversée peut-être ou du moins écrasée (2).

Les travaux se sont achevés avec l'année par la mise au jour, en F, d'une douzaine de dalles en pierre calcaire très rouge présentant une surface régulière

⁽¹⁾ Vers 1895, une mosaïque en cubes noirs et blancs a été détruite à Marloux lors de la reconstitution du vignoble. (Voir Chalonnais gallo-romain, p. 194.)

⁽²⁾ Depuis la rédaction de ce rapport, le tamisage plus minutieux des terres desséchées a fait retrouver près de cette sépulture présumée une intaille montran' un berger jouant avec une chèvre près d'un arbuste. Elle était jointe à un bronze éduen.

très plane et un dessous grossièrement traité. Elles mesuraient de 0 m. 20 à 0 m. 28 sur leur plus grand côté et de 0 m. 06 à 0 m. 17 sur le plus petit. Leur forme se rapprochait du carré. Elles reposaient à 0 m. 60 du niveau du sol et formaient comme une allée large d'environ 2 m. 50, se dirigeant vers la voie d'Agrippa.

A proximité, du côté de l'ouest, M. Bony a recueilli un fragment de schiste noir mouluré, deux fibules à charnière en bronze, dont une intacte avec traces d'argenture; un clou en fer, un gros tesson de trépied en terre cuite et deux disques.

Il est regrettable que la présence d'une vigne en plein rapport n'ait pas permis de suivre au sud les substructions repérées en A et qui s'étendent jusqu'à la voie d'Agrippa, sous la route nationale nº 78. Les travaux de culture et des sondages superficiels opérés entre les ceps, dans la vigne de M. Bony, montrent des constructions très cloisonnées, dont il est impossible pour le moment de relever le plan exact.

*.

Si peu spectaculaires que soient les résultats obtenus, ils ne semblent pourtant point négligeables et nous croyons utile de les préciser ici en commentant quelques trouvailles.



Fig. 2. Boucle de ceinture en bronze. (Gr. nat.)

Bronze. — Parmi les objets en bronze (fig. 2), l'agrafe de ceinture avec palmette portant au revers un crochet, offre, bien que son coulant ait été anciennement mutilé, un intérêt tout particulier. Un seul exemplaire comparable, mais différent, a été découvert au mont Beuvray (Déchelette, Manuel, second âge du fer, p. 1241; n. 1). Stradonic, en Bohême, en a fourni des spécimens dont un publié par Déchelette (Le Hradischt de Stradonic, Mâcon, 1899, pl. IV, fig. 15), permet de suivre l'évolution de la palmette, encore reconnaissable en Bohême et transformée à Marloux en une pièce ajourée

rappelant par son galbe anguleux, ses arêtes vives et sa partie centrale découpée en forme de cœur, les fenestrages gothiques du xve siècle. Notre exemplaire qui est en bronze coulé, comme la plaque de Fragnes (Lantier, Monuments Piot, t. 37, p. 118) est un produit inédit se rattachant à cette classe d'orfèvrerie gauloise et gallo-romaine de « style celtique flamboyant » qu'a étudié Joseph Déchelette. On peut la rapprocher, non pour la forme, mais pour le sens décoratif,

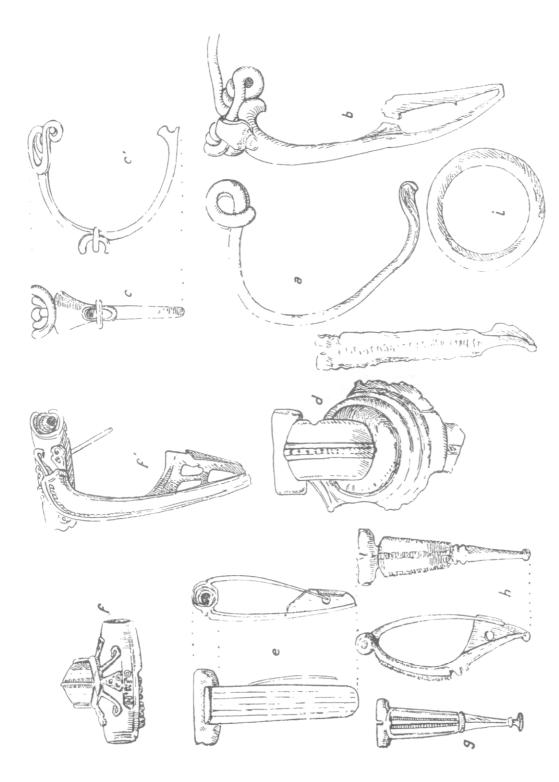


Fig. 3. Fibules diverses et anneau en bronze (agrandis).

d'une boucle trouvée en Bavière et publiée par Lindenschmit (Déchelette, Ornements flamboyants des époques gauloise et romaine, dans le Bullelin de la Diana, t. XIV, 1906, p. 303, fig. 6).

Les fibules à ressort, en bronze, sont de types très variés (fig. 3). La forme à arc filiforme avec corde du ressort passant au-dessous de l'arc est représentée (a) par un exemplaire très simple, comparable au spécimen de Hofheim (Rev. arch.,



Fig. 4. Objets en fer. (1/2 grandeur.)

1905, I, p. 205, fig. 4, 16.772). La fibule à ailette l'est par un exemplaire (b) d'une bonne exécution, mais faussé. Nous avons aussi (c) la fibule à arc très courbe orné d'un crochet (cf. Déchelette, Manuel, p. 1257, fig. 537, nos 9 et 10). Dans les variétés d, e, f, f', le ressort est enveloppé par un étui. La forme d se retrouve à Bibracte (Déchelette, Fouilles du mont Beuvray, Paris, 1904, pl. XIV, fig. 9). Le spécimen f, f', orné de ciselures d'un travail très soigné, s'est déjà rencontré à Vertault (Côte-d'Or) sous une forme identique (Musée de Saint-Germain, no 18.501; cf. Maxe-Werly, Bull. des Antiq. de France, 1883, p. 290, no 6); la signature, qu'on relève encore sur des exemplaires de Windisch et de Mayence, doit être lue NERTO(marus) (C. I. L., XIII, 10.027, 118). Les fibules à charnière, plus fragiles, g, h, sont semblables à celles d'Hofheim (R. A., 1905,

p. 205, fig. 5). L'anneau de bronze i est fréquent au Beuvray (Déchelette, Fouilles, pl. XIV, n^{os} 35 à 44).

Fer. — Si nous examinons les objets en fer, un couteau à manche arqué, malheureusement incomplet (fig. 4, a), doit être rapproché d'un instrument présentant les mêmes caractères trouvés à Calvisson (Gard) (cf. Déchelette, Manuel, p. 1363, fig. 599, n° 6). La clé en forme de crochet (b) se voit d'autre part à Alésia (Pro Alesia, n° 37-38, 1909, pl. LXXVI, 3). L'exemplaire c évoque

exactement par sa longue tige en équerre celui de Bibracte (Album, pl. XLVI, fig. 3). A noter à ce propos que le type en forme de T, propre au Beuvray et à Stradonic, s'est déjà rencontré à Marloux (Bull. arch. du Comité, 1941, juin). La fibule en fer (d, e, f, g), fréquente à Marloux, apparaît aussi à Bibracte (Déchelette, Fouilles, pl. XV, no 9). Par contre, la hache (fig. 5, a), recueillie cependant en plein milieu de facies gaulois, est très différente de celles qu'a

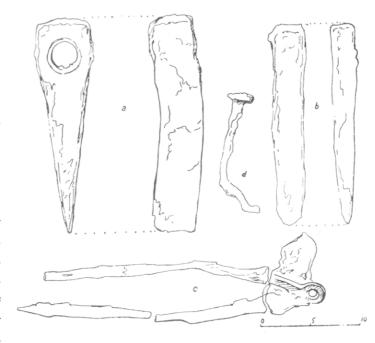


Fig. 5. Objets en fer. (Réduits au 1/4.)

publiées Déchelette comme datant de la Tène III (Manuel, p. 1359, fig. 595); mais elle est identique au n° 15.859 D du musée de Saint-Germain publié par B. Champion (Cat. illustré, t. I, 1926, p. 260), comme étant une « hache merlin pour abatage, un outil de bûcheron trouvé à Compiègne ». Notre exemplaire était associé à un ciseau à bois (b) qui évoque le n° 15.910, trouvé aussi à Compiègne (Ibid., p. 258). Quant à la curieuse ferrure (c), nous avons dit qu'elle paraît avoir été fichée dans un poteau ou dans une poutre. Et le clou forgé (d), long de 0 m. 14, doit avoir la même origine. Trois anneaux mesurent de 0 m. 03 à 0 m. 055.

Os et matières diverses. — (Fig. 6.) Le petit dé en os (a) et les deux cylindres (manches d'outils) de même matière (b et c) sont ornés de cercles concentriques oculés, mode de décoration fréquent aux époques gauloise et romaine. Déchelette

(Manuel, p. 1367, fig. 601; nº 5 et p. 1397, fig. 623) reproduit un manche de ciseau de Stradonic et des dés à jouer présentant les mêmes dessins.

Marloux a fourni une abondante série de disques. Le plus petit est en os (d): le plus grand, qui atteint 0 m. 065, est en pierre calcaire et semble, sur sa surface polie, avoir reçu une couche de peinture blanche. Les exemplaires en terre cuite, de 0 m. 060 à 0 m. 025 et au nombre de 15, sont taillés dans des tessons de vases gris, jaunes, rouges, noirs, rosés, mais toujours de fabrication peu

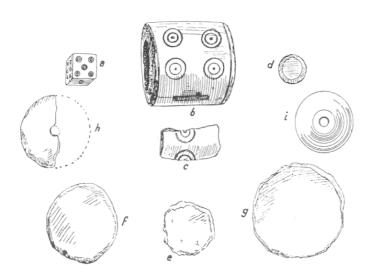


Fig. 6. Objets divers. (1/2 grandeur.)

soignée, annonçant un caractère indigène; aucun n'a été découpé dans de la terre vernissée; un scul, recueilli brisé, était percé d'un petit trou central. On sait que ces objets (e, f, g), fréquents dans les stations de la Tène III, notamment à Bibracte et considérés d'abord par Déchelette comme des « jouets d'enfant » ou comme « une sorte de mon-

naie infime à l'usage des habitants les plus pauvres de l'oppidum » (Fouilles, p. 41), sont plus prudemment qualifiés par lui dans son Manuel (p. 1398) de « jetons ».

Des deux fusaïoles, l'une, la plus petite, est en terre noire, l'autre en terre rougeâtre (h, i). Le fragment de ciseau préhistorique en pierre polie verdâtre doit avoir été apporté dès son origine à Marloux, car nous avons recueilli précédemment au même lieu un nucleus néolithique. Quant au galet (long de 0 m. 13), en granit très dur et dont le profil est celui d'une hachette, nous croirions plutôt qu'il a servi de broyeur à l'époque gauloise : des galets ont souvent été rencontrés à Bibracte (Album publié par F. et N. Thiollier, Saint-Étienne, 1899, pl. LVIII) et la boule en pierre jaunâtre, du diamètre de 0 m. 08, aurait pu servir à un pareil usage domestique (Fouilles du Beuvray, pl. XXI).

Vases en terre cuite. — Bien qu'aucun vase n'ait été découvert complet, et qu'on soit généralement en présence de simples tessons fort malaisés à rapprocher,

parce que la pâte en est mal cuite, la céramique de Marloux, en raison de sa variété, présente un intérêt certain.

Le débris céramique le plus rare est sans doute le fond de patère à ombilic

en terre noire, mouchetée de fines paillettes de mica (fig. 7). Déchelette (Fouilles du Beuvray, p. 80-81 et pl. XIX, fig. 8), donne comme « échantillon unique » un tesson semblable trouvé à Bibracte et qu' « il faut rapprocher d'un plateau similaire publié dans l'Album Caranda, nouvelle série, pl. 111, Incinérations de Saint-Andebert, Aisne ».

Douze dolia, malheureusement réduits à l'état de fragments, sont exactement conformes au type observé à Bibracte (fig. 8, a, b, e). L'orifice de ces vases, atteignant jusqu'à 0 m. 32

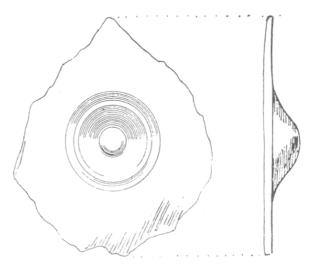


Fig. 7. Fond de plat à ombilic en terre noire. (1/2 grandeur.)

de diamètre intérieurement dans un exemplaire de Marloux, est toujours entouré d'un rebord plat, creusé de cannelures concentriques. Au-dessous de ce rebord, la gorge est ornée d'une zone de traits, gravés dans la pâte fraîche à l'aide de

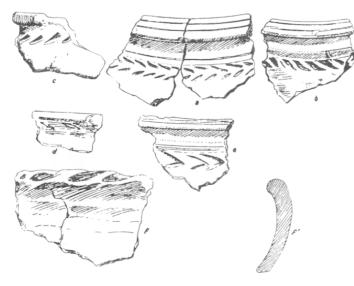


Fig. 8. Poteries gauloises diverses. (Réduites au 1/3.)

l'ébauchoir et qui dessinent des hachures obliques ou en feuilles de fougère. Nous reproduisons les principaux agencements, tout à fait conformes aux spécimens trouvés par Bulliot (Album, pl. XL, 4, 12) ou par Déchelette (Fouilles, pl. XIX, 1, 2, 4). La pâte de ces vases est à Marloux toujours la même et très particulière: noirâtre, grossière, mélangée de gros grains

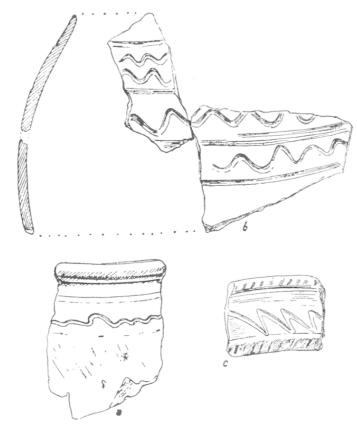


Fig. 9. Poteries gauloises. (1/2 grandeur.)

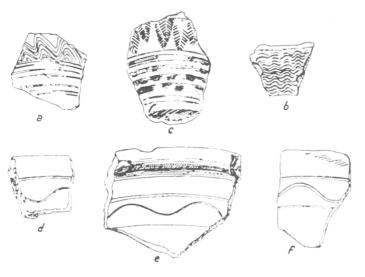


Fig. 10. Poteries gauloises ornées. (1/2 grandeur.)

de quartz, de mica et de feldspath qui lui donnent à l'extérieur un aspect brillant et doré, imitant le bronze.

Un grand vase, dont nous n'avons pu reconstituer le profil (fig. 8, f), sans doute une jatte, également en terre grossière mais rougeâtre, est ornée sur son rebord de dépressions parallèles, faites avec le pouce d'une façon régulière et assez habile.

Un tesson de pot noir (fig. 9, a), présente à la gorge un rinceau sinueux, irrégulier, en creux, semblable à celui qui ornait le vase recueilli par M. l'abbé Guillard, à Chenoves, avec un dépôt monétaire gaulois (Mémoires de la Société d'Histoire el d'Archéologie de Chalon, 1934-1935, p. 96; cf. Album du Beuvray, pl. XXIII, 11). Un vase rouge (b) est décoré d'une série d'ondulations tracées à l'ébauchoir, en très faible dépression. Un vase à rebord rabattu intérieurement, portait, sur le rebord horizontal, un

rinceau anguleux (c). Deux tessons (fig. 10, a, b) montrent, sur une terre grise très fine, des ondulations au peigne (cf. Déchelette, Fouilles, pl. XVIII). Des assiettes, de ton gris foncé, présentaient intérieurement des rinceaux en creux (d, e, f) (cf. Album, pl. XXXVI, I).

Un fragment (c) appartient à un vase peint de zones bistres, orné en outre

de dessins en feuilles de fougère imprimées à l'aide d'un poinçon ou à la roulette.

Cinq vases balustres de même forme, en terre rosée, assez fine, provenant certainement d'une même fabrique, peut-être celle de Lezoux, étaient décorés de peintures rougessurengobe blanc(1). Notre figure 11 reproduit un exemplaire d'un beau galbe. On remarquera la forme singulière du pied, observée sur tous les exemplaires de cette série, recueillis à Marloux : le fond, extrêmement mince,

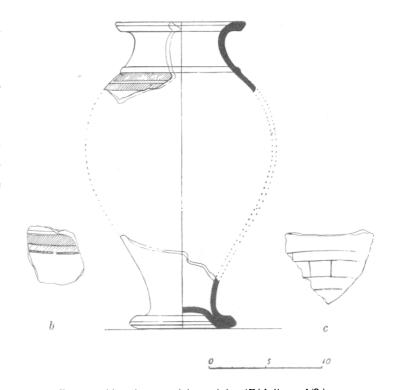


Fig. 11. Céramique gauloise peinte. (Réduit au 1/3.)

est assemblé avec une technique très curieuse et non tourné d'un seul bloc, comme il serait normal (cf. Album, pl. V, 6 et Fouilles, pl. XVIII, 6 et XX, 16 et 18).

Des cruches en terre jaune, presque blanche, se réduisant en poussière sous le simple frottement du doigt, tant la cuisson en est défectueuse, sont munies de deux anses cannelées (cf. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, p. 80 et pl. XX, 1, 2, 35). Ce sont les seuls vases à anses — exception faite des amphores à vin — que nous ayons rencontrés.

La figure 12 montre une série de récipients en terre commune dont le profil a pu être reconstitué d'une façon certaine. Les coupes à bord rabattu

⁽¹⁾ Le dessin b montre les tessons d'un autre vase peint, et le dessin c le fragment d'un deuxième vase peint ou le décor semble avoir été esquissé sur la pâte encore fraîche avec un poinçon,

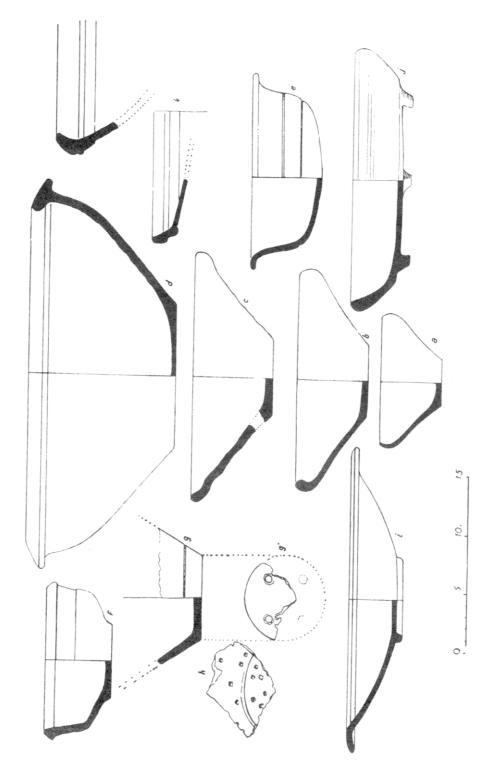
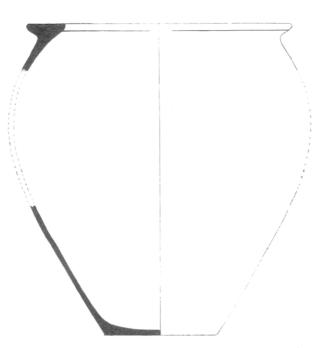


Fig. 12. Poteries gauloises communes. (Réduites au 1/4.)

intérieurement sont nombreuses; certaines d'entre elles (a et b) sont exécutées avec soin et adresse à l'aide d'un tour; la troisième (c) est au contraire façonnée à la main avec une technique primitive qui lui donne un aspect tout archaïque. Ces types se sont déjà rencontrés en Saône-et-Loire au mont Beuvray (Album, pl. XXXI, 7) et à Granges (Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon, 1940, p. 95). La grande jatte (d), très fréquente à Marloux, figure aussi très souvent à Granges (Ibid.,

p. 96) et semble un modèle plutôt local. La coupe à fond arrondi (e) est encore une forme de Granges. La terrine (f) appartient à un modèle très fréquent à Bibracte (Album, pl. XXVIII, 4, 6, 12 et XXXI, 13, 22, 27). Le profil de rebord d'assiette (K) est aussi commun dans le fameux oppidum éduen (Déchelette, Fouilles, pl. XXI, 3). Le plat (i), très élégant de forme, semble bien plus rare. Quant à la terrine à trois pieds (i) elle offre, à Marloux, diverses variantes : la pâte en est tantôt grise, tantôt jaune-brun ou rosée, tantôt mouchetée de paillettes de mica; les



 ${
m F}_{16}$. 13. Dolium à rebord horizontal plat. (Réduit au 1/4.)

pieds sont soit en forme de cône tronqué, comme les représente notre dessin, soit au contraire en forme de cône très pointu. Bibracte en avait fourni des exemplaires (Album, pl. XXIV, 9, 10, 15; XXVI, 17; XXVIII, 1, 11, 14) plus complets que les nôtres, et l'étude des graffites de La Graufesenque nous apprend que ce type portait à l'époque gallo-romaine le nom de triatalus (1). Enfin les croquis g et h représentent des fonds de faisselles à fromage (cf. Album du Beuvray, pl. XXIX, 6) ou des passoires (Déchelette, Vases ornés, I, p. 45, fig. 30).

Le dolium reproduit fig. 13 et caractérisé par une ouverture très large à rebord horizontal plat, faisant contraste avec l'étroitesse du pied, se rencontre, à Marloux, à une vingtaine d'exemplaires, soit en terre grise, soit, beaucoup

⁽¹⁾ F. HERMET, Les graffites de La Graufesenque, Rodez, 1923, p. 97, fig. 3, et p. 134.

plus souvent, en terre rosée ou rouge, mais toujours mal cuite, se dissolvant même parfois au contact de l'eau. Aussi, comme les parois en sont très minces, nous n'avons pu évaluer la hauteur de façon certaine, le rebord assez solide et le fond généralement épais étant seuls conservés. Nous croyons cependant notre dessin exact, bien qu'il diffère beaucoup du profil donné par Thiollier (Album, pl. XXIX, 17 et 20) pour des dolia de Bibracte présentant un rebord horizontal semblable.

Les amphores, dont une quinzaine de pointes ont été exhumées, appartiennent toutes au type I de Dressel, avec leur forme étroite, leur col assez large (0 m. 15 parfois) et fort long, leur goulot renforcé par un large bandeau, leurs anses droites et très étirées. Ce sont des amphores à vin. Leur pâte est généralement jaunâtre. Plusieurs exemplaires, en terre rougeâtre, ont été recouverts d'un engobe blanc et peuvent être considérés comme provenant de l'Italie ou de la Narbonnaise.

Parmi les tessons de poterie sigillée, deux fonds de plats, non vernissés au-dessous, paraissent être d'origine italique, les autres débris, de ton rouge clair, semblent provenir de Lezoux et doivent dater du premier siècle de notre ère.

Monnaies. — Nous avons été un peu déçu par le petit nombre de monnaies gauloises mises au jour : six seulement, en effet, ont été recueillies en 1942-1943 et toutes sont des bronzes en assez mauvais état de conservation. On y reconnaît deux imitations gauloises des bronzes massaliètes au taureau des bassins de la Saône et du Doubs ; une éduenne ; une sénonaise (tête échevelée à droite et revers avec cheval à gauche accompagné de globules) ; une lingone (défenses de sanglier et spirales : Blanchet, Manuel, p. 67) ; enfin une monnaie très oxydée et non identifiée. Auparavant, la surveillance des travaux agricoles nous avait permis de reconnaître à Marloux, depuis une quinzaine d'années, des monnaies émanant des Éduens, des Séquanes et des Médiomatriques. Cette diversité de types, pour un petit nombre d'exemplaires — une demi-douzaine seulement — nous avait paru confirmer l'hypothèse (1) que Marloux était déjà un lieu de passage et un carrefour à l'époque gauloise. La trouvaille de bronzes des Sénons et des Lingons est venue, semble-t-il, en apporter une preuve nouvelle.

Le numéraire romain comprend huit pièces : un moyen bronze d'Hadrien (rev. avec Pallas tenant un bouclier) ; un grand bronze coupé de Lucius Verus (rev. avec Lucius Verus et Marc-Aurèle se donnant la main) ; un denier de Commode (rev. avec Commode assis sur une chaise curule) ; cinq petits bronzes de Claude II le Gothique. Ces dernières monnaies, les plus récentes et les plus

⁽¹⁾ La Station gauloise de Marloux, dans Bull. arch. du Comité, juin 1941, p. x1.

nombreuses, semblent indiquer que l'établissement fut ravagé lors de la grande invasion de 276, ce qui est parfaitement normal pour une station routière, une mansio, aussi exposée. Antérieurement à nos recherches méthodiques, il y avait été recueilli des consulaires, des pièces de la colonie de Nîmes, d'Auguste (au nombre de 4), de Néron, de Tétricus, de Probus (au nombre de 4), de Constantin et même une monnaie byzantine de Justin ou de Justinien (au nombre de 2).

En somme Marloux, dont le sol était déjà fréquenté par l'homme aux temps néolithiques, a été occupé pendant toute la période romaine et même au delà; il a dû l'être jusqu'au jour où la fondation chrétienne de la maison-Dieu est venue continuer sous une forme plus large le rôle joué par la mansio païenne au croisement de deux voies antiques, transformées aujourd'hui en deux routes nationales. Une telle pérennité en dit long sur l'origine de certaines de nos voies de communications actuelles et sur celle de nos hôpitaux ruraux du moyen âge.

La fin de l'époque gauloise et le début de l'occupation romaine semblent avoir été pour ce lieu une période particulièrement florissante. A ce moment, les hommes y fondaient le fer et le bronze, ils étaient bûcherons, chasseurs, usaient d'une céramique tout à fait analogue à celle de Bibracte, aimaient comme leurs voisins du Beuvray les vases peints de couleurs vives, jouaient aux dés et buvaient force vin du Midi en accueillant les voyageurs. Les femmes broyaient le grain et filaient.

Souhaitons que la reprise des fouilles permette un jour d'en dire davantage (1) et de déterminer notamment si le pèlerinage de la chapelle de Marloux où l'on venait pour implorer la Vierge et sainte Claire pour la résurrection des enfants mort-nés, la guérison des maux d'yeux et le retour de la pluie dans les temps de sécheresse, ne tirerait pas son origine de quelque culte païen.

31 janvier 1944.

L. ARMAND-CALLIAT.

⁽¹⁾ Deux puits jumeaux ont, paraît-il, été repérés dans la vigne située au sud de la voie d'Agrippa (parcelle G 191) et des tessons de poteries de la Tène III se remarquent dans la parcelle G 189. D'autre part, le Musée de Chalon a reçu en don une lampe d'argile trouvée en 1940, dans la parcelle H 94. Les vestiges antiques s'étendent donc jusqu'à la chapelle, mais la présence de vignes rendrait les fouilles difficiles.